

MAIRIE DE LA COTE D'ARBROZ

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2013

Présents/MM. BAUD Jean-Paul / BAUD Marie-Thérèse / LE RAY Gérard/
BAUD Michel /DEHESTRU Marc/DUFOUR Michel/
Absents excusés : MM/ BAUD Emilie/MUFFAT Sophie/
Absents : MM/SAUVAGE Pascal/GEROUDET Vincent/

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- VOTE LES SUBVENTIONS ATTRIBUEES AUX ASSOCIATIONS POUR 2013
- DECIDE D'ATTRIBUER L'INDEMNITE D'ADMINISTRATION ET DE TECHNICITE AU PERSONNEL COMMUNAL TITULAIRE.
- EXAMINE LES DOSSIERS D'URBANISME EN COURS.
- RENONCE A L'EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN SUR LES PARCELLES A 1852 ET A 1852 SITUEES AU LIEUDIT LES BOUTS.
- PREND CONNAISSANCE DE L'AVANCEMENT DES TRAVAUX EN COURS.
- FAIT LE POINT SUR LA RENTREE SCOLAIRE.
- EXAMINE QUELQUES DOSSIERS DIVERS.

Vu par Nous, Maire de la commune de LA COTE D'ARBROZ pour être affiché à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du 5 Août 1884.

A La Côte d'Arbroz,
Le 26 Septembre 2013

Le Maire,
BAUD Jean-Paul